



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE ATHIS-MONS - TIR A L'ARC

N° AFFILIATION FFTA 0891168

Le club de TIR A L'ARC de l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organise un concours sélectif au Championnat de France

CONCOURS SALLE 2 x 18 m et TROPHÉE DES MIXTES 91 Les 19, 20 et 21 décembre 2025

Lieu : Gymnase CARPENTIER, Avenue de la Terrasse Prolongée, 91200 ATHIS-MONS
En face du Lycée Marcel Pagnol

Horaires : Vendredi 19 décembre : 1 départ 19h30 (*nocturne avec soupe à l'oignon offerte*)
Samedi 20 décembre : 2 départs : 9h00 et 13h30
Samedi 20 décembre : à 17h **Trophée des Mixtes organisé par le CDTAE (voir sur leur site)**
Dimanche 21 décembre : 2 départs : 9h00 et 14h00
Ouverture du greffe : 30 minutes avant chaque départ
Inspection du matériel : pendant les volées d'échauffement à chaque départ
3 volées d'échauffement à chaque départ
Cible Poussins ouverte uniquement le dimanche au départ de 9h

Blasons : Arcs classiques : U11 (P) : 80 cm et U13 - U15 (B-M) : blasons de 60 cm
Autres catégories :
- Arcs classiques de U18 - U21 (C-J) à S 3 : blasons de 40 cm par défaut ou trispots
=> à mentionner obligatoirement sur la fiche d'inscription
- Arcs nus (U15 - U18) : blasons de 60 cm et Scratch (U21 à S3) : blasons de 40 cm
- Arcs à poulies : trispots verticaux

Récompenses : Le dimanche 21 décembre vers 17h30
Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie si au moins 3 archers dans la catégorie
La 1^{ère} équipe de 3 ou 4 tireurs (3 meilleurs scores) déposée à l'avance par le premier archer :
Classique hommes, Classique femmes, Poulies hommes, Poulies femmes
Et en Mixte Classique et Poulies (que 3 archers 2H et 1F ou 1H et 2F)
Les récompenses non retirées lors de la remise des prix restent la propriété du club.

Inscriptions : 10 € à l'ordre de **USOAM tir à l'arc** à adresser à : USO ATHIS-MONS Tir à l'arc
Mme Aurélie LERAY – 72 B rue des Plantes – 91200 ATHIS-MONS
Portable : 06 28 46 44 07
Portable club : 06 26 24 03 87 (seulement le jour du concours)
Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr, **sont à confirmer par courrier, accompagnées du règlement à l'adresse ci-dessus dans les 3 jours qui suivent la préinscription . ➔ Fin des inscriptions : le mardi 16 décembre au soir.**

Informations : - Licence : présentation obligatoire d'un des justificatifs prévus par la FFTA
- En l'absence de photo sur la licence, une pièce d'identité sera demandée
- Tenue conforme au règlement de la FFTA (blanche ou de club appréciée)
- Chaussures propres de sport obligatoires
- Le Club décline toute responsabilité sur les bris de flèches pendant le concours
- Le club se réserve le droit d'annuler un départ par manque d'inscrits

BUVETTE ET SANDWICHS SUR PLACE



Plus de gobelets jetables. Pensez à vous munir d'un gobelet. Sinon, gobelets réutilisables disponibles contre consigne de 1 €



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE D'ATHIS-MONS

CONCOURS 2 x18 m des 19, 20 et 21 décembre 2025

Compagnie ou Club :

Responsable des inscriptions :

Numéro de portable :

Adresse mail du responsable :

NOM PRENOM	NUMERO LICENCE	ARC			Cat.	Blason	VENDREDI 19 décembre	SAMEDI 20 décembre		DIMANCHE 21 décembre	
		CI	CO	Arc nu				9h	13h30	9h	14h

NOMBRE DE TIREURS : () x 10 € = Euros

A adresser à : **Mme Aurélie LERAY**

USO ATHIS-MONS Tir à l'arc

72 Bis Rue des Plantes - 91200 - ATHIS-MONS

Portable du club : 06 26 24 03 87 (seulement en cas d'urgence le jour du concours)

Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr **sont à confirmer par courrier au plus tard 3 jours après la préinscription avec le règlement. Fin des inscriptions le mardi 16 décembre 2025 au soir.**

Si le concours est annulé, les chèques seront détruits.

Merci de libeller les chèques à l'ordre de : **USOAM TIR A L'ARC**

Plan d'accès du Gymnase d'Athis-Mons

